

## CCAS de Puissalicon

### DELIBERATION N° 2023-5 Convention téléassistance La Main de Jeanne

Convocation du 24/03/2023

Séance du 30/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Michel FARENC, Maire et Président du CCAS.

**Présents** : FARENC Michel – BLANCOU Hubert – FERRE Gerard – GAU Rose-Marie – LELONG Eric – GAU Bernard – COLOMIES Serge

**Absents excusés** : LORENTE Marie – PALOMARES Cathy – CONEGERO Elisabeth – MARTINET Sylviane

**Secrétaire de séance** : BLANCOU Hubert

Monsieur le Président expose à l'assemblée que La Main de Jeanne propose un service de téléassistance aux personnes âgées, handicapées, malades, en situation de perte d'autonomie partielle, qu'elle soit temporaire ou définitive, ou tout autre personne isolée géographiquement ou psychologiquement quel que soit son âge.

Monsieur le Président soumet à l'assemblée les termes d'une convention à intervenir avec La Main de Jeanne, lui demande de se prononcer et si elle y est favorable de l'autoriser à la signer.

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Ouï** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

**Adopte** les termes de la convention concernant la téléassistance à conclure avec La Main de Jeanne,

**Autorise** Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tout document relatif à ce dossier et à son exécution,

**Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.

#### **Adopté à l'unanimité**

Ainsi délibéré, Pour copie conforme

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Transmis au représentant de l'état le 31/03/2023

Mise en ligne sur le site internet de la Commune le 31/03/2023



**Michel FARENC**  
Président

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché le

ID : 034-213402241-20230330-DEL\_CCAS\_2023\_5-DE